



GRILLE DE CONTRÔLE DE LA LABELLISATION GRAND PONTARLIER EXCELLENCE

NOM DE LA STRUCTURE :

	CRITERES	EXEMPLE D'ELEMENT DE PREUVE	ELEMENT DE PREUVE FOURNIT	NOTE
CRITERES OBLIGATOIRES (3/3 exigé)	Administratif : La structure possède un numéro d'immatriculation RCS ou RM, ou un numéro RNA	Justificatif d'immatriculation (extrait KBIS, extrait K, extrait D1), récépissé de déclaration		 / 1
	Géographique : Le siège social de la structure est implanté sur le territoire de la CCGP depuis sa création ou depuis minimum 10 ans	Justificatif d'immatriculation (extrait KBIS, extrait K, extrait D1), déclaration initiale, avis de création du Journal Officiel		 / 1
	La création/fabrication des produits/services vendus par la structure est réalisée sur le territoire de la CCGP (ou en partie)	Contrôle qualité, étiquetage, facture, documents commerciaux, bon de commande...		 / 1
SOUS TOTAL 1				 / 3
CRITERES COMPLEMENTAIRES (Minimum 2 exigé)	La structure possède des brevets (droits de propriété industrielle ou intellectuelle)	Copie du Brevet, copie de la publication au Bulletin officiel de la propriété industrielle		 / 1
	La structure fait l'objet de publication de référence	INPI, article de sites spécialisés...		 / 1
	La structure détient un savoir-faire reconnu	Certifications, label, prix reçu, distinction...lié au domaine d'activité		 / 1
	La structure détient une ou plusieurs certifications AFNOR en système de management, produit ou service.	Certificat AFNOR ou équivalent		 / 1
	La structure met en œuvre une démarche innovante (économique, écologique ou de qualité de vie au travail)	Certifications environnementales, projets et initiatives innovantes, stratégie, plan d'action, politique, tableau de suivi, changement de procédé de fabrication, engagement dans des chartes ou convention...		 / 1
SOUS TOTAL 2				 / 2
CRITERES BONUS (Facultatif)	L'entreprise a mis en place sa propre démarche qualité	Certifications diverses, indicateurs, référentiel privé, manuel qualité, procédure...		 / 1
	Action complémentaire et significative mise en place par l'entreprise			 / 1
	L'entreprise s'implique dans la vie du territoire de la CCGP	Membres d'associations de la CCGP, partenaires d'événements, sponsoring, ambassadeur du territoire...		 / 1
Majoration Renouvellement	Candidature renouvelée : La structure a déposé un dossier éligible mais non retenu lors de l'édition N-1.			 / 0,5
SOUS TOTAL 3				 / 3,5
TOTAL				



GRILLE DE CONTRÔLE DE LA LABELLISATION GRAND PONTARLIER EXCELLENCE

INFORMATIONS :

- Concernant les critères complémentaires, un même document ne peut servir de preuve que pour un seul critère.
- Un label ou une certification présenté en tant qu'élément de preuve, doit être en cours de validité.
- Les articles de presse, avis client, prix reçu doivent dater de moins de 5 ans pour être présentées en tant qu'élément de preuve.